

SOLIDARITÉ



UKRAINE

**La commune de Sarzeau
solidaire du peuple ukrainien.**

CCAS de Sarzeau : Accueil des personnes déplacées

Le Morbihan accueille et s'apprête à recevoir de nombreux ressortissants Ukrainiens. Ils bénéficient de droits octroyés par le Conseil de l'Union Européenne le 4 mars. Pour en savoir plus, ils peuvent s'adresser à la Préfecture du Morbihan :

- En se présentant à l'accueil de la Préfecture du Morbihan, Bureau des Etrangers et de la Nationalité, 24 Place de la République, 56000 VANNES, où un accompagnant leur sera proposé du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
- Par mail à l'adresse suivante : pref-sejour-ukrainiens@morbihan.gouv.fr
- Par courrier à l'adresse suivante : Préfecture du Morbihan, Bureau des Etrangers et de la Nationalité, Service «Protection temporaire», 24 Place de la République, 56000 VANNES

Si vous accueillez des personnes à votre domicile, il vous revient également de le signaler en Préfecture. Plus d'informations sur le site de la Préfecture du Morbihan :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Actualites/Actus/L-Etat-en-Morbihan-coordonne-l-accueil-des-ressortissants-ukrainiens-deplaces>

Contact : accueilccas@sarzeau.fr

CCAS de Sarzeau : Recherche d'interprètes Français/Russe et/ou Ukrainien

Le CCAS de Sarzeau recherche un(e) traducteur(trice) bénévole disponible en présentiel ou à distance pour faciliter les échanges avec les Ukrainiens arrivés sur notre commune.

Contact : accueilccas@sarzeau.fr

CCAS de Sarzeau : Hébergements durables pour l'accueil des personnes déplacées

En sus des propositions de logements déjà enregistrées, le Centre Communal d'Action Sociale peut accueillir durant quelques jours les personnes qui arrivent dans un espace situé à la résidence autonomie ; ce peut être un « sas » temporaire pour ceux qui arrivent sans point de chute, le temps de trouver une famille d'accueil, et de reconstituer leurs effets personnels avec l'aide des associations locales.

ATTENTION : Les hébergements recherchés seront de longue durée (6 mois à 1 an environ), et les personnes bénévoles devront être disponibles pour accompagner les réfugiés dans leurs démarches sur plusieurs mois. Si vous souhaitez contribuer à l'accueil de ces personnes, vous pouvez :

- Vous inscrire sur le site > <https://parrainage.refugies.info/>
- Faire un don auprès des associations locales (Restos du Cœur, Secours Catholique, Banque alimentaire, St Vincent de Paul etc)

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des événements et de l'évolution des besoins. Un grand merci pour votre solidarité.

